



## Déclaration de Yaoundé

# Journées Mondiales de l'Urbanisme 2007

**Nous, hommes et femmes, acteurs de la ville, réunis pour les Journées Mondiales de l'Urbanisme 2007 à Yaoundé, capitale du Cameroun, co-organisées par l'Ordre National des Urbanistes Camerounais (ONUC) et la Société Française des Urbanistes (SFU) et ses partenaires, gouvernements du Cameroun et de la France, Services des Etats, collectivités territoriales, institutions, enseignants, chercheurs, entreprises, citoyens,**

- ✚ Attendu que le 8 novembre a été déclaré Journée Mondiale de l'urbanisme depuis 1949 et qu'il est célébré dans plus de 30 pays sur 4 continents, afin de faire appel à la conscience des citoyens et des collectivités pour mettre en perspective les impacts environnementaux liés au développement des villes et des territoires,
  - ✚ Attendu que la ville est source de lien social et de développement humain, d'autant mieux qu'elle est en harmonie avec les territoires qui la nourrissent,
  - ✚ Attendu que toute action sur un territoire entraîne d'autres, à différentes échelles de temps et de territoires,
  - ✚ Attendu que les perspectives de croissance démographique et urbaine en Afrique, exigent une mobilisation forte de l'ensemble des acteurs de la ville et des territoires, et impliquent une responsabilité particulière des urbanistes,
  - ✚ osons la part du rêve, du désir et de la beauté, pour chaque être, dans sa vie au quotidien, pour le futur de ses enfants, quels que soient son pays, sa ville, son quartier, en Afrique.
- 
- ❖ Considérant que les citoyens sont à l'origine de toute action de développement social et urbain, qu'ils doivent en être les acteurs et les moteurs et qu'ils en sont la finalité,
  - ❖ Considérant que l'intégration des pays africains dans le processus de mondialisation doit se poursuivre, particulièrement dans les villes,
  - ❖ Considérant que la lutte contre la pauvreté en Afrique devrait être une priorité partagée et que cela nécessite la mobilisation de l'ensemble des secteurs de l'économie et de la société,
  - ❖ Considérant que dans les villes africaines la prévention et la recherche des conditions adaptées d'amélioration de l'habitat précaire doivent faire l'objet d'une mobilisation conjointe des acteurs publics et privés en concertation avec les populations,
  - ❖ Considérant que les politiques de logement social mises en œuvre en Afrique doivent être réexaminées afin de créer de véritables filières de production du logement social, sécurisant l'approche foncière et financière des populations,
  - ❖ Considérant que l'accès de tous aux services et aux équipements de base et à la connaissance, est un des droits fondamentaux de tout être humain, au même titre que l'alimentation, la santé et l'éducation,
  - ❖ Considérant que les flux financiers internationaux, doivent être reliés aux économies régionales et locales et favoriser en premier lieu un développement équilibré des villes et des territoires,
  - ❖ Considérant que la croissance urbaine africaine n'est pas fatalement synonyme d'étalement urbain, mais au contraire d'organisation des villes en réseaux, dans des projets urbains à toutes les échelles de territoires,
  - ❖ Considérant que «L'urbanisme procède de l'ensemble des activités humaines, dès lors qu'elles s'articulent, dans le temps, avec les territoires»,

- ❖ Considérant que les organisations internationales, étatiques, publiques, parapubliques, professionnelles, sont au service des populations,

**Nous urbanistes, réunis à Yaoundé, en présence des délégations d'organisations professionnelles d'urbanistes d'Afrique du Sud, d'Algérie, du Bénin, de Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Commonwealth, de France, du Maroc, du Togo, de la Tunisie, et des représentants des Ecoles et Instituts de formation en urbanisme de Bamako, de Lomé et de Yaoundé,**

- Approuvons les objectifs des Nations Unies de réduction de la pauvreté et de création d'établissements humains durables et équitables,
- Adhérons aux principes universels et aux valeurs humanistes qui fondent la « Nouvelle Charte d'Athènes » (2003) et la Déclaration de Vancouver (2006) et en particulier aux concepts de la ville cohérente et durable, tenant compte des spécificités des cultures et des territoires africains,
- Situons l'urbanisme au cœur de cette problématique par ses formations, ses pratiques, ses outils et ses méthodes et donc sa qualification reconnue par un organisme indépendant, dans une démarche pluridisciplinaire, en partenariat avec les expertises nécessaires des professionnels concernés par le territoire,

**Nous nous engageons à :**

- Contribuer au développement dans les trois ans et avec l'appui de la SFU, de l'association africaine de l'urbanisme (African Planning Association), dont les principes ont été définis dans la Déclaration de Durban, afin de conforter les réseaux professionnels, indispensables à tout développement durable des villes et des territoires africains,
- Participer aux travaux de la Conférence Planning Africa à Johannesburg du 14 au 16 avril 2008, à y promouvoir l'élaboration d'une « charte des villes durables africaines » et à consolider les liens au sein de la communauté des urbanistes africains,
- Etre partenaire de la SFU au 2<sup>e</sup> Congrès Mondial des Urbanistes et au IV<sup>e</sup> Forum Urbain Mondial d'octobre 2008 en Chine et à l'exposition universelle de Shanghai de 2010 « Better City, Better Life »,
- A mettre au service du plus grand nombre les savoir faire des urbanistes et à développer les processus de formations initiales et continues,

**Nous demandons aux organisations internationales, aux gouvernements et aux autorités locales africaines :**

- de reconsidérer les dispositions applicables aux pays en développement ou émergents dans le cadre des échanges internationaux et des règles fixées par l'OMC et les institutions financières internationales, en vue de rééquilibrer les termes de l'échange,
- de privilégier dans les critères de décision, tout au long du processus d'évolution des villes et des territoires, le choix du développement durable et supportable et de la maîtrise de l'espace.
- de déterminer une politique de logement durable, intégrant des normes d'équipements progressifs pour répondre à la solvabilité des ménages,
- de mettre en œuvre des mécanismes de financement solidaires et de mobiliser de façon croisée les différentes sources de financement publiques et privées,
- de prendre en compte le changement climatique, la sécurité et la sobriété énergétique, ainsi que la production d'énergies renouvelables locales et la mise en valeur de la biodiversité,
- de conforter une gouvernance associant l'ensemble des acteurs, à toutes les échelles de territoires, dans la perspective d'un développement durable,
- de reconnaître aux urbanistes africains la place qui est la leur dans la chaîne de la production de la ville et des territoires, pour un mieux vivre ensemble,
- d'associer les organisations représentatives des professionnels de l'urbanisme à la réflexion sur le développement urbain en Afrique,
- d'accroître les budgets en urbanisme, à la mesure des enjeux et des recommandations et de faire de l'exercice professionnel de l'urbanisme une pratique économiquement viable,

Nous invitons, en conséquence et en urgence, les responsables des organisations internationales, les gouvernements et les autorités locales africaines à soutenir l'initiative de Yaoundé.

